

QUÉBEC.

Les questions d'éducation dans la province de Québec relèvent du surintendant de l'instruction publique, assisté d'un conseil qui comprend 35 membres, et qui se décompose en comités pour la gestion respective des écoles catholiques et des écoles protestantes. Les écoles sont maintenues au moyen, en partie, de cotisations municipales, et en partie de subventions du gouvernement de la province, et elles sont toutes et chacune placées sous la direction de bureaux locaux, ou de membres du clergé local.

Le tableau suivant indique le nombre des établissements d'éducation de tous rangs dans la province :—

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION DANS QUÉBEC, 1895-96.

ÉTABLISSEMENTS.	Sous la gestion des commissaires.				Total.
		Libres.	Elémentaires.	Supérieurs.	
<i>Ecoles catholiques romaines.</i>					
Ecoles élémentaires	4,163	97	4,260		4,260
Ecoles modèles	366	236		465	465
Académies				137	137
Ecoles normales		2		2	2
Collèges classiques		17		17	17
Universités		2		2	2
Ecoles de sourds-muets et d'aveugles		3		3	3
Total	4,529	357	4,260	626	4,886
<i>Ecoles protestantes.</i>					
Ecoles élémentaires	906	12	918		918
Ecoles modèles	49			49	49
Académies	27			27	27
Ecoles normales		1		1	1
Collèges affiliés à des universités		4		4	4
Universités		2		2	2
Ecoles de sourds-muets et d'aveugles		1		1	1
Total	982	20	918	84	1,002
Ecoles des arts et manufactures		9			9
Ecoles d'agriculture et d'industrie laitière		6			6
Grand total des écoles	5,511	392	5,178	710	5,903